



L'EDITO

La pierre, notre meilleure ennemie ?

En captant une part croissante du capital, des revenus et des forces vives, l'immobilier est accusé de tous les maux. Ce secteur diminuerait la croissance potentielle du pays. Il freine les gains de productivité, pèse sur nos exportations et ampute le pouvoir d'achat des ménages. Pour autant, nous continuons à éprouver les pires difficultés à nous loger. Casser la bulle immobilière serait pour certains une mission de salubrité publique, pour d'autres, un danger du fait du rôle du bâtiment dans le pays. Qu'en est-il ? Au niveau des capitaux, il est certain que la pierre aspire un volume non négligeable de l'épargne disponible avec le Livret A, les plans et comptes d'épargne logement et aussi à travers l'assurance-vie. Par ailleurs, il faut noter que si les Français figurent parmi les premiers épargnants d'Europe, cela s'explique par les remboursements en capital des emprunts immobiliers qui représentent 9 points sur les 15,9 points du taux d'épargne. Même au niveau des investissements d'origine étrangère, l'immobilier fait la course en tête ; il a capté, en 2012, 9 milliards d'euros d'investissement quand l'industrie n'en récupérait que 1,1 milliard (source Banque de France). Le secteur du bâtiment a attiré de nombreux actifs. Jusqu'en 2009, ce secteur a été responsable de 25 % des créations d'emplois. Le nombre d'entreprises a été multiplié par deux en dix ans dans l'immobilier et a augmenté d'un quart dans le secteur de la construction. Cette situation pénalise l'économie française en détournant des capitaux, des femmes et des hommes, des autres secteurs d'activité et notamment des entreprises exportatrices. Du fait des faibles gains de productivité, ce secteur génère également des rigidités au niveau des prix et des salaires qui se diffusent aux autres secteurs d'activité. En outre, malgré cette captation et un important soutien public, la France souffre d'un manque cruel de logements estimé au moins à 500 000, manque généré par l'augmentation de la population et des divorces ainsi que par la concentration de la population sur quelques pôles urbains. Même si les prix sont depuis un an orientés à la baisse, cette dernière reste homéopathique. Un véritable retour dans le couloir normal des prix nécessiterait un recul de 20 à 33 % ce que personne n'imagine à court terme.



A vos marques, le rush fiscal est lancé

La fin de l'année est consacrée aux cadeaux mais aussi au bouclage de l'année fiscale. Les épargnants n'ont plus que quelques jours pour souscrire à des parts de SOFICA (un plafond fiscal de 18 000 euros avec un avantage de 36 % dans la limite d'un investissement de 18 000 euros), les FCPI et les FIP (réduction d'impôt de 18 % prise en compte dans la limite de 12 000 euros pour un célibataire intégrée au plafond global des niches fixé à 10 000 euros pour les revenus 2013, pour le FIP, le taux est de 38 % du montant investi). Il ne faut pas oublier le Plan d'Épargne Retraite Populaire et le Contrat Madelin qui ouvrent droit à une déduction fiscale sur le revenu imposable (10 % des revenus d'activité pris en compte dans la limite de 29 625 euros pour un PERP et 68 509 pour un Contrat Madelin).



Touche pas au grisbi...

Si au 2^{ème} trimestre, les ménages ont conservé un peu plus de liquidités sur leurs comptes courants et en numéraire (pièces et billets), depuis le mois d'août une inversion semble se faire jour avec une diminution des dépôts à vue. Le recul a été de 2,1 milliards d'euros au mois d'août et de 395 millions d'euros au mois de septembre. Par ailleurs, depuis le mois de septembre, le Livret A est en décollecte. Ils ont utilisé une partie de leur argent liquide pour payer les dépenses de la rentrée et les impôts et à titre marginal, une petite partie a également pu alimenter l'assurance-vie dont la collecte a été positive de 1,3 milliard d'euros en septembre et de 400 millions en octobre.



Internet est-il l'avenir de l'assurance ?

Plus de 13 millions de Français déclarent leur impôt sur le revenu en ligne, 69 % des Français ont, en 2012, utilisé Internet pour réaliser un achat. En revanche, l'assurance-vie sur Internet ne représente qu'une centaine de milliards d'euros sur plus de 1400 milliards d'euros. Moins de 5 % des ménages ont réalisé une opération financière en ligne en 2012. Seul l'achat de médicaments est en-dessous de ce taux. Cette situation s'explique par l'âge des souscripteurs qui ont plus de 40 ans en moyenne. Mais, à terme, la planète Internet croisera celle de l'assurance-vie avec une interconnexion des sources d'information, de comparaison, de simulation et de décision.



LA LIBRE PENSEE



A quoi ressemble l'épargnant moderne ?

L'épargnant ressemble à un sapin de Noël illuminé à moins que cela soit à un punching-ball. Il lui est demandé, tout à la fois, de dépenser son argent en débloquant son épargne salariale mais également d'épargner en vue d'aider les entreprises, les PME, le logement social, les monuments historiques, le cinéma, les territoires d'outre-mer.... De plus, il doit acquitter impôts et prélèvements afin de contribuer au rétablissement des comptes publics. Entre les changements incessants de fiscalité et la création de nouveaux produits, l'épargnant ne peut guère s'ennuyer à défaut de faire fortune. Jusqu'à maintenant, il a plutôt bien répondu aux stimuli des pouvoirs publics. En 2012, il a opté, à leur demande, pour le Livret A et le LDD, environ 50 milliards d'euros après le relèvement des plafonds. En 2013, il a, avec beaucoup de modération, répondu à la demande de déblocage de son épargne salariale et pour relancer la consommation, il pioche, depuis la fin de l'été, dans son Livret A. De même, il a été forcé de répondre présent en matière fiscale. Bonne nouvelle pour l'économie, l'épargnant a même repris le chemin de l'épargne longue avec le retour d'une collecte positive pour l'assurance-vie. Certes, il ne faut pas se prévaloir de comportements passés pour prédire l'avenir. En demandant toujours plus et trop aux épargnants, ils risquent de faire, un jour ou l'autre, la grève de l'épargne. En multipliant les incitations et les contre-incitations, certains risquent de se perdre et d'autres d'attendre des temps meilleurs. La stabilité et la simplicité sont les conditions au maintien d'un fort volant d'épargne dont tous les acteurs ont besoin quoi qu'on en dise.

A SUIVRE...

« Du sang et des larmes »

La France devra en 2014 ramener son déficit de 4,1 à 3,6 % du PIB. Compte tenu des deux flèches de la politique budgétaire du Gouvernement, diminution des dépenses et augmentation des impôts, le pays risque donc de surfer avec la récession sauf si la croissance repart dans l'Europe du Sud et qu'elle s'affirme aux Etats-Unis, à moins qu'un nouveau délai de grâce soit concédé pour procéder à l'assainissement des comptes publics, ce qui est peu probable. Pour appliquer la règle d'or budgétaire européenne et revenir à un déficit structurel de 0,5 % en 2017, les dépenses publiques devront, selon de nombreux experts, diminuer de près de 5,3 % en quatre ans. Les contraintes budgétaires laissent peu de marge pour une réforme ambitieuse de la fiscalité sauf à opter pour une nouvelle augmentation du niveau des prélèvements obligatoires.



Chut, la vraie réforme avance masquée !

La réforme, version 2013, des retraites ne suffira pas à assurer le retour d'ici 2020 à l'équilibre si la croissance reste durablement inférieure à 2 % et si le taux de chômage ne redescend pas à 6,5 %. L'objectif du Président est de tenir au minimum jusqu'en 2017. Si la prudence a prévalu dans l'élaboration de cette réforme, il faut souligner que quelques dispositions ne seront pas sans conséquence à terme. Ainsi, l'Etat a décidé de prendre le contrôle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales afin de faciliter la péréquation entre les caisses mais aussi pour harmoniser les règles applicables. Par ailleurs, le Gouvernement a prévu la création d'un compte retraite unique pour chaque Français rassemblant l'ensemble des informations sur leurs droits durant toute leur carrière et cela quels que soient les régimes d'affiliation. Par ailleurs, les futurs retraités n'auront plus à terme à réaliser qu'une seule demande de retraite en ligne et bénéficieront d'une déclaration pré-remplie. Le paiement des pensions donnera lieu également à un versement unique. A cette fin une structure inter-régimes sera créée, associant l'ensemble des organismes de retraite. Sans le dire, l'unification des régimes de base et des régimes complémentaires se poursuit. Avec cette centralisation, qui sait, il sera plus facile à un moment donné de transformer le régime de base du régime général en régime par points. Ce n'est qu'une question de temps...



C'est encore la faute des enfants !

La population française continue d'augmenter quand en Europe, de nombreux pays sont confrontés au phénomène inverse. En 2012, la population française s'est accrue de 305 000 personnes. Seul le Royaume-Uni fait mieux avec une augmentation de 392 000 personnes mais son excédent naturel est de 244 000 contre 252 000 pour la France. L'Italie est sur la troisième marche du podium avec une augmentation de 291 000 personnes. Ce pays a, en revanche, un solde naturel négatif de 79 000 compensé par un solde migratoire positif de 370 000. La France doit donc faire face, comme tous ses partenaires, au vieillissement de la population augmentant les dépenses de retraite et d'assurance maladie mais aussi à un nombre important de jeunes ne lui permettant pas de réaliser des économies dans les domaines de la formation ou du logement. Le ratio, inactifs sur actifs, est, de ce fait, plus dégradé en France que chez nos voisins pouvant expliquer une partie du surcroît de dépenses et de déficits publics.

Le Cercle des Epargnants,
partenaire du Groupe Generali

Génération.com
responsable



LETTRE EDITÉE PAR
LE CERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel

Comité de rédaction : Séverine Beaudot,
Sarah Le Gouez

11, bd Haussmann • 75009 Paris
T : 01 58 38 65 87

www.cerclledesepargnants.com

contact@cerclledesepargnants.com